

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 57 (1970)
Heft: 3: Universitätsplanung in der Schweiz

Artikel: Cité universitaire de Lausanne-Dorigny : Plan directeur de l'Université cantonale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-82160>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cité universitaire de Lausanne-Dorigny – Plan directeur de l'Université cantonale

Groupe de travail: F. Brugger FAS/SIA, Guido Cocchi FAS/SIA, R. Lüscher, architectes, Lausanne

Etat des études 1969

Les besoins

L'Université de Lausanne va déplacer à Dorigny l'ensemble de ses facultés et écoles, à l'exception de la Faculté de médecine qui reste dans le complexe hospitalier de la ville de Lausanne.

L'opération est entreprise pour les prochains 10 à 14 ans; elle porte sur le programme dit de «10 ans». Elle déplacera à Dorigny environ 1000 étudiants en sciences et 2700 étudiants en sciences humaines.

L'Université aura atteint sa dimension maximale avec environ 10000 étudiants.

Nos quelques expériences, et elles remontent au premier plan directeur de 1967, montrent que c'est dans la définition des besoins et de leur satisfaction raisonnable qu'un effort important de rationalisation peut être entrepris. Par contre, il faut également être conscient de l'aspect éphémère des résultats obtenus, soumis aux fluctuations des méthodes d'enseignement et de recherche.

Le développement dans le temps

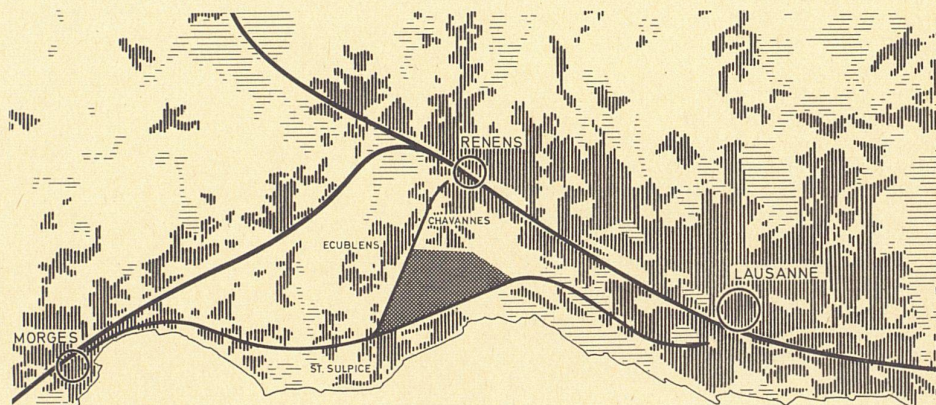
Les investissements annuels possibles pour le canton de Vaud sont de l'ordre de 20 millions de francs (y compris la participation de 50% de la Confédération).

Coût de la première étape dite de «10 ans»: environ 275 millions de francs.

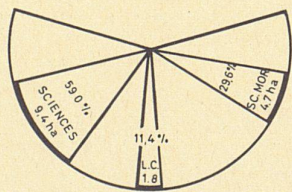
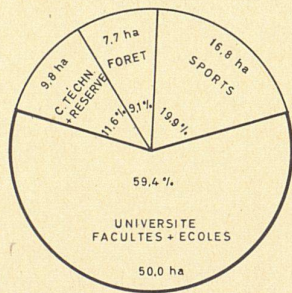
Une première réalisation d'urgence, le Collège propédeutique, est en cours. Elle permettra la formation au premier cycle de tous les étudiants en sciences et médecine.

La poursuite du plan directeur et des prochaines constructions à réaliser forme un ensemble qui doit être testé à travers le Bâtiment des sciences physiques et l'Ecole des HEC (dans la Faculté des sciences humaines).

Le plan directeur prévoit une extension pour les prochains 25 ans (= deux fois le programme de 10 ans) ainsi qu'une réserve de 30%.



1



2

1977
3.700 ETUDIANTS

1992
7.000 ETUDIANTS

LOC. COMM.	16.200 m ²
SCIENCES MOR.	26.700 m ²
SCIENCES	64.470 m ²

3

LOC. COMM.	35.700 m ²	RES.
SCIENCES MOR.	53.300 m ²	RES.
SCIENCES	128.950 m ²	RES.

1
Das Gelände der beiden Hochschulen in Lausanne-Dorigny: Kantonale Universität und Eidgenössische Technische Hochschule
2
Aufteilung des Geländes und der Landesreserven
3
Prognosen für 1977 und 1992

1
Terrain des deux hautes écoles à Lausanne-Dorigny: Université et Ecole Polytechnique
2
Aménagement du terrain et réserves foncières
3
Pronostics pour 1977 et 1992

1
The grounds of the two universities in Lausanne-Dorigny: University of Lausanne and Federal Institute of Technology
2
Division of the terrain and the reserve areas
3
Forecasts for 1977 and 1992

Principe de flexibilité

Aux deux premiers principes qui assurent l'unité dans l'espace, le plan directeur en ajoute un troisième qui permettra, dans le temps, de maintenir la cohésion de l'ensemble, tout en répondant aux nécessités du développement futur des différents éléments composants. Au fur et à mesure de l'évolution des besoins et des possibilités budgétaires, des éléments anciens devront être déplacés; des éléments nouveaux devront venir prendre leur place en s'incorporant à l'ensemble en fonction de leurs liaisons organiques. Cette interchangeabilité ne peut être obtenue que par une typification des programmes et des locaux.

En vertu de ces trois principes et pour parvenir à une typification, l'ensemble de l'Université est divisé:

Circulairement

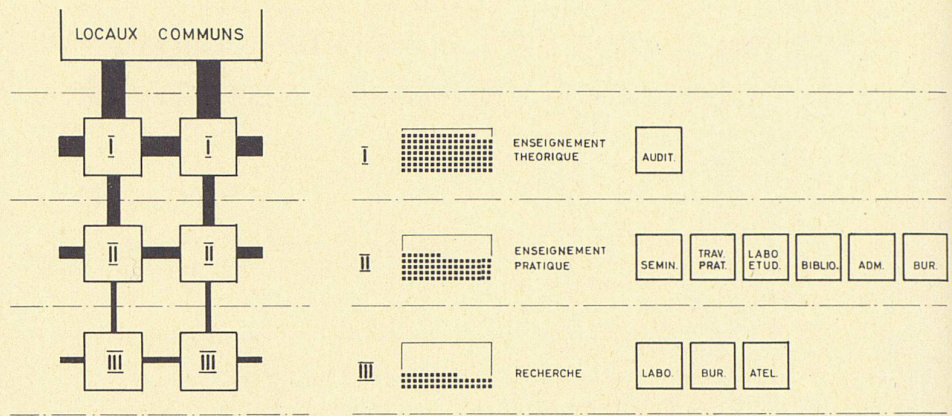
- Zone de forte concentration I
- Zone de moyenne concentration II
- Zone de faible concentration III

D'une zone à l'autre, l'intensité des déplacements des utilisateurs décroît au fur et à mesure que croît le degré de spécialisation ou d'avancement dans les études (A).

Au centre se situe l'enseignement théorique de base; à la périphérie, la recherche (B).

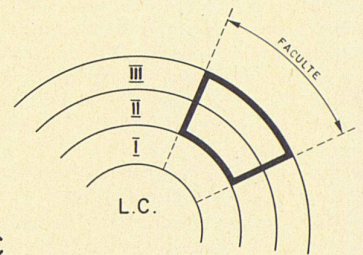
Radialement

Une faculté ou une école s'incorpore en occupant une tranche du cercle (C).



A

B



C

Principes régissant le plan directeur

Les accès sont prévus par le nord du terrain; ils relient l'Université au réseau routier local.

Un embranchement futur, prévu sur l'auto-route à Chavannes, est à l'étude.

Les parkings seront aménagés dans la partie nord des deux groupes de facultés, dans une première phase au sol, plus tard dans des silos.

Dans le cadre des études générales qui sont menées pour la région lausannoise, le complexe Dorigny pourrait être desservi par un transport public non conventionnel.

Les habitations des étudiants sont pour le moment écartées de nos préoccupations par la décision de ne pas faire de «campus»; néanmoins cette question se reposera et devra faire l'objet d'études dans le cadre de la région.

Le terrain à disposition, 70 ha environ, sera occupé en fonction de son compartimentage naturel.

A l'est, dans une cuvette, les facultés des sciences humaines.

Au centre, sur la pente sud de la colline, les locaux communs (réfectoires, hôtel, administration, magasins, PTT, etc.).

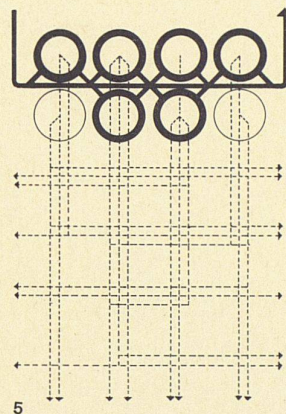
A l'ouest, en contact direct avec les terrains de l'EPFL, la Faculté des sciences.

La desserte du terrain est assurée par une route périphérique qui entoure l'aire réservée à l'Université et assure les accès aux différents instituts et écoles.

L'occupation du terrain est prévue au moyen d'une trame d'intention d'environ 60x60 m.

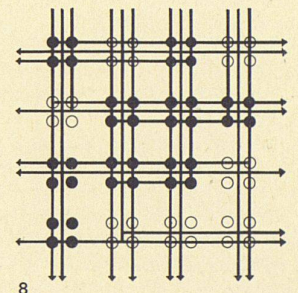
Au sol (zone A) un développement libre de bâtiments de un à deux niveaux destinés aux activités communes et de recherche (pour la Faculté des sciences) est envisagé.

Aux points de croisement de la trame (zone B) pourront se développer des bâtiments sur pilotis de plusieurs étages (deux, maximum six) réservés aux activités individuelles ou à l'enseignement du deuxième degré pour les sciences.



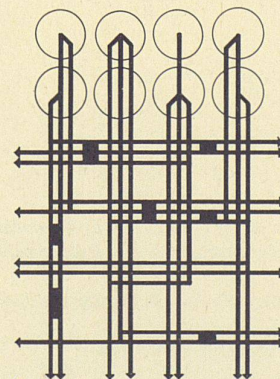
5

- 5 Niveau inférieur (Zone A)
 - Stations de service
 - Arrivée voitures, parkings
 - Accès au niveau de circulation
- 6 Niveau intermédiaire (Zone C)
 - Orientation
 - Transports mécaniques
 - Distribution piétons

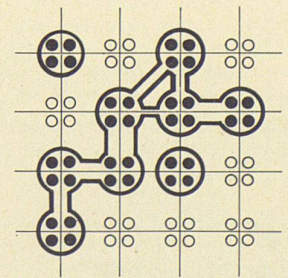


8

- 8 Niveau intermédiaire (Zone C)
 - Escaliers
 - Lifts
 - Distribution verticale
 - Fluides
- 9 Niveau supérieur (Zone B)
 - Bureaux
 - Séminaires
 - Bâtiments à développement horizontal et vertical
 - Travaux pratiques



6



9

Un espace de circulation piétons (zone C) sera aménagé entre les zones A et B; il reliera selon les besoins les différents noyaux de la zone B et rendra également accessible la zone A.

Ce principe d'une université superposée intégrée (en opposition au principe de juxtaposition) permet une superposition des activités, raccourcit les cheminements à l'intérieur des instituts et écoles, autorise la combinaison judicieuse des différentes branches enseignées et assure une bonne orientation de l'utilisateur dans l'ensemble des facultés. De plus, le principe adopté permet d'atteindre les zones A et B et un libre développement de la zone A, sans croisement des circulations piétons (zone C).

Un moyen mécanique aérien est-ouest complète l'équipement et devrait faire la liaison des trois compartiments universitaires entre eux et avec l'EPFL.

L'occupation du sol sera forte, donnant à l'ensemble un caractère de concentration; elle variera entre 1 et 2 (surfaces construites / sol réservé à la construction).

Les problèmes d'exploitation sont à étudier.

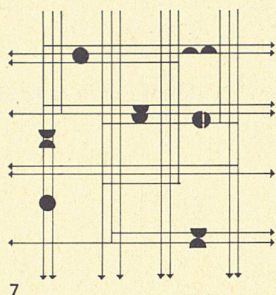
L'aspect architectural et technique

Le plan directeur, par la souplesse que donnent les points durs de hauteur variable de la zone B et les bâtiments au sol plus diffus de la zone A, offre de grandes possibilités dans l'expression architecturale ainsi que dans les techniques de construction.

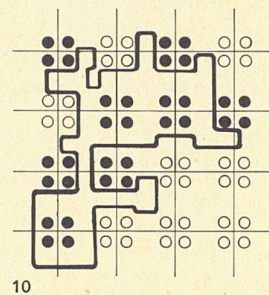
Des efforts de rationalisation et de standardisation des constructions et des équipements seront nécessaires, sans pour autant (et le danger existe) freiner l'évolution des techniques et de l'organisation dans l'avenir.

Le contact avec l'EPFL

Il paraît évident qu'une vision commune Université/EPFL, touchant les problèmes communs et la zone de contact, devra être le résultat de la coordination des deux plans directeurs.



- 7 Niveau intermédiaire (Zone C)
Lieux de rencontre
- Places
 - Petits restaurants/café
 - Kiosques
 - Salles de réunion
 - Expositions
 - Salles de lecture (périodiques)



- 10 Niveau inférieur (Zone A)
Bâtiments à développement horizontal
- Auditorios
 - Bibliothèques
 - Laboratoires de recherche
 - Ateliers
 - Services divers

4 Gemeinschaftliche Anlagen, Theorie, Übungen, Forschungen

4 Locaux communs, enseignement théorique, enseignement pratique, recherche

4 Community facilities, theory, practice, research

11 Dorigny, Planungshypothese 1969, rechts Universität, links ETH

11 Dorigny, hypothèse de planification 1969; à droite, l'université, à gauche, l'EPF

11 Dorigny, Planning hypothesis 1969; right, university; left, Swiss Federal Institute of Technology

Photo Alrège, Pully

